

[Vélo et mobilités douces](#)

Vélo et mobilités douces

Roche aux Fées Communauté déploie l'aménagement de liaisons douces sur le territoire. Celles-ci ont vocation à faciliter les déplacements doux et rendre les cyclistes, piétons plus visibles sur l'espace public.

- **La piste cyclable Le Theil de Bretagne-Retiers**
- **La piste cyclable Janzé-Brie (livrée au 31 juillet 2025)**

Le label Territoire Vélo

Ce label récompense l'engagement de Roche aux Fées Communauté en faveur du vélo. Si le label vient valoriser les actions en faveur de la pratique du vélo auprès des scolaires ou au sien de la Maison Sport Santé, il vient également mettre le territoire en valeur auprès des cyclotouristes qui empruntent la "Régalante", véloroute reliant le Mont Saint Michel à Saint Nazaire, et traversant les communes de Chelun, Eancé, Martigné-Ferchaud et Thourie.